

Le Sel
de-Bretagne



1, rue de Chateaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

2024-030-V

ARRÊTÉ MUNICIPAL

DE POLICE DE CIRCULATION

Route Barrée rue Picasso

Le Maire du Sel-de-Bretagne,

Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu les arrêtés formant le règlement général de la police de la commune,

Vu la demande écrite du 28/08/2024 de M NAIT Youssef, habitant du 23 rue Picasso 35320 LE SEL DE BRETAGNE concernant une demande de route barrée de la rue Picasso au niveau du numéro 23 en raison d'approvisionnement de chantier

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique sur cet accès,

Considérant l'intérêt général,

ARRÊTE

Article 1 : Le mercredi 4 septembre 2024 matin, l'accès au 23 rue Picasso sera fermé à la circulation entre 7h30 et 12h00

Article 2 : Le stationnement des véhicules légers et des poids lourds non concernés par les travaux sera interdit sur l'emprise des stationnements

Article 3 : La circulation piétonne sur les trottoirs et bas-côté pourra être temporairement modifiée

Article 4 : Les véhicules concernés par cette route barrée devront emprunter la rue Picasso soit en direction de l'Eglise, soit en direction du cimetière en fonction de leur lieu de départ

Article 5 La mise en place, le maintien et le retrait de la signalisation et de la sécurité sera organisée par le demandeur

Article 6 : Madame le Maire, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Bain de Bretagne, le demandeur sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Le Sel-le-Bretagne, le 30 Aout 2024,

Madame Le Maire,
Christine ROGER

